

Siège social

EHESP
5, av. du Pr Léon
Bernard
35043 Rennes
Cedex

Association loi
1901,
déclarée le
11/12/1961 à
Paris

**Organisme
formateur**

DRTE le
19/09/1997
n° d'agrément :
533 505 638 35
code APE 804C
code NAF 8211Z
N° SIRET 327-181-
145 00019

**ADH - Banque
Société Générale
/ Toulouse**

banque : 30003
guichet : 02110
compte :
00037271075
clé RIB : 51
IBAN FR76 3000
3021 100 00372
7107 551
BIC SOGEFRPP

**Contact
règlement
facture**

Permanence
ADH
CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
tél. : 01 45 65 76
92
permanence-
adh@ghu-paris.fr

Objectifs pédagogiques de formation : Cette journée de formation propose un point d'étape avec les acteurs hospitaliers sur l'attractivité employeur de nos hôpitaux d'une part et le temps du management à l'ère du télétravail.

Nombre d'heures total de formation : 6 heures 30

Compétences visées : management, compétence RH

Prérequis : Connaissance du monde hospitalier.

Public visé :

Cette formation s'adresse
aux :

- directeurs d'hôpital
adhérent et non adhérent
de l'ADH
- autres professionnels
hospitaliers (médecins,
cadres de santé, cadres
administratifs, agents
hospitaliers...)
- directeurs d'hôpital
retraité
- élève directeur d'hôpital

La formation peut
également répondre aux
besoins de personnes en
réflexion sur une
réorientation ou
reconversion
professionnelle.

Tarifs

DH 130 € nets (déjeuner & pauses
inclus)

Retraités* 50 €

EDH 30 €*
*(*hors déjeuners)*

**(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH
avec l'inscription)**

Lieu : CHU de Poitiers

Horaires et repas :
De 09h00 à 16h30

Les déjeuners sont pris en charge par
l'ADH.

« Après la crise sanitaire,
manager autrement ? Attirer et
fidéliser les professionnels. »

Vendredi 09 septembre 2022

09h00 - 16h30

CHU de Poitiers

Amphithéâtre Camille Guérin
2 rue de la Milétrie, 86000 Poitiers

« Après la crise sanitaire, manager autrement ? Attirer et fidéliser
les professionnels. »

9h00 : Accueil

9h30 : **Vincent PrévotEAU**, Président de l'ADH, **Nicolas Portolan**, Délégué
régional ADH Nouvelle-Aquitaine, Directeur Général Adjoint Institut Bergonié

9h40 : Ouverture par Anne Costa, Directrice Générale du CHU de Poitiers.

9h50 : Table ronde : attractivité employeur, manager après la crise

Modérateur : **M. Nicolas Portolan**, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine,
Directeur général adjoint Institut Bergonié

- **M. Stéphane Michaud**, Coordonnateur général des soins, CHU de Poitiers, Conseiller auprès de la DG FHF
- **Dr Thomas Kerforne**, Maître de conférences des universités – Praticien hospitalier anesthésie réanimation, membre du directoire du CHU de Poitiers
- **M. Mathieu Girier**, Président de l'ADRHESS, DRH CHU de Bordeaux
- **Mme Hélène Costa**, Directrice des affaires médicales du CHU de Poitiers
- **Dr Thierry Godeau**, Président de la commission médicale du CH de La Rochelle, Ré, Aunis, Président de la conférence des Présidents de CME de CH ; sous réserve

12h30 Déjeuner

14h00 : intervention de monsieur Matthieu Sibé, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Bordeaux

Discussion avec les auditeurs

15h00 - 16h00 : **Visites proposées aux auditeurs** :

- La Vie La Santé : maison de santé publique du CHU – **Pr Marion Albouy**, Cheffe du service santé publique
- La plateforme de recherche et prise en charge clinique IRM 7 tesla – **Pr Rémy Guillevin** Co-directeur du laboratoire i3M -DACTIM-MIS
- **Cellule de gestion centralisée des lits (bed management)** – **Nadine Blugeon**, Directrice des opérations du CHU
- Service d'accès aux soins, centre 15 de la Vienne – **Dr Delelis**, Directeur médical du SAMU, responsable médical du SAS

16h30 : fin de la journée

Tarifs

DH 130 € net (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 50 €

EDH 30 €*
*hors transport

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Méthodes pédagogiques :

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthode active ou de découverte

Les modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des participants.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

« Après la crise sanitaire, manager autrement ? Attirer et fidéliser les professionnels. »

Vendredi 09 septembre 2022

09h00 - 16h30

CHU de Poitiers

Amphithéâtre Camille Guérin
2 rue de la Milétrie, 86000 Poitiers

Bulletin d'inscription

Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner à la permanence ADH :

Par courrier à : Permanence ADH - inscriptions
Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

Par e-mail à : permanence-adh@ghu-paris.fr

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une confirmation de participation par mail sous quinzaine.

Attention ! En cas de désistement au-delà du 5 septembre 2022 la somme forfaitaire de 50 € sera facturée.

Tous les lieux utilisés sont prévus pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises à disposition des situations de handicap.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.

Tarifs

DH 130 € net (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 50 €

EDH 30 €*
*hors transport

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Coordonnées

Nom Prénom
Fonction
Établissement
Adresse
BP CP Ville
Tél. pro impératif Fax
E-mail impératif

Modalités de règlement Certification qualiopi n° 2022/98178.1 – Agrément DRTE 533 505 638 35

Paiement joint À facturer à l'établissement ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org rubrique contactez-nous ou auprès de la permanence.

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement
Adresse BP
CP Ville

Contacts

Inscriptions/facturation : ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail : permanence-adh@ghu-paris.fr

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire